



Union Départementale
des Syndicats CGT
8, Place Malus
18000 BOURGES

-O-O-

ISSN 1168-0423
Prix : 0,15 €

Dispensé du Timbrage
Bourges CTC

P

P R E S S E
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le 28.01.2010

Edito

La bataille sur les retraites est commencée !

Le ministre du Travail a récemment affirmé, sans le démontrer, que la seule issue permettant le maintien de la retraite par répartition était de « travailler plus longtemps », parce que l'on vivait plus longtemps. Cela montre bien le sens qu'envisage de donner le gouvernement à sa réforme. Monsieur le Président, les Ministres et autres portes parole du MEDEF, cessez donc d'affirmer sans fondement. Le problème du financement des retraites est avant tout votre politique qui privilégie toujours plus les dividendes des actionnaires au détriment de la protection sociale du plus grand nombre.

L'avenir des retraites appelle une intervention lucide et déterminée des salariés pour empêcher de nouvelles et importantes régressions sociales et pour conquérir un système amélioré du financement.

La Cgt a des propositions :

- ♦ **Le droit à la retraite à 60 ans, prenant en compte les années d'étude et de chômage dans la carrière professionnelle.**
- ♦ **Un taux de remplacement d'au moins 75 % du salaire de référence (dernier salaire dans le public, 10 meilleures années dans le privé).**
- ♦ **Les travailleurs ayant effectué des travaux pénibles doivent bénéficier d'un départ anticipé (une année pour 5 ans de travaux pénibles).**
- ♦ **Un élargissement de l'assiette de cotisation à tous les revenus du travail, aux revenus financiers des entreprises, ainsi qu'une modulation de l'assiette de cotisation en fonction notamment du ratio valeur ajoutée/masse salariale.**
- ♦ **La création d'une maison commune des régimes de retraite qui aurait pour mission de solidariser les différents régimes en définissant et en promouvant des mesures de progrès social.**

Le maintien et l'amélioration de notre système de retraite passe également par deux passages obligés :

- > l'augmentation des salaires et des retraites avec notamment un SMIC à 1600 €
- > le développement de l'emploi, en particulier par la mise en application d'une véritable politique industrielle. C'est la valeur ajoutée créée par le travail industriel qui permet de financer les services, la santé, l'éducation nationale. Ce n'est pas en fermant des entreprises comme cela s'est produit récemment à Saint-Satur ou en divisant par deux les effectifs de chez Bussière à Saint-Amand que nous assurerons l'avenir de notre protection sociale et nos services publics.

Jean-Pierre PLANSON
Secrétaire Général

Sommaire :

- Edito : La bataille sur les retraites est commencée !
- P 2 - 3 : Urgence pour Haïti.
- P 4 : Les salariés de l'IMEB en lutte.
- P 5 : L'Imprimerie BUSSIÈRE
- P 6 : Lettre ouverte du Syndicat du Centre Hospitalier Vierzon.
- P 7 : Les facteurs de Vierzon en grève.
Motion des Retraités de l'EdF/GdF.
- P 8 : Formation Syndicale : rappel des stages.
Souscription de l'UD
« Le Mouvement Ouvrier du St-Amandois » est édité.

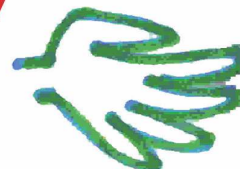


11 - 12 mars 2010

**CONGRES UD
du CHER**

**Salle Madeleine Sologne
VIERZON**

Urgence



Urgence



**Assemblée de solidarité au Centre Louis GATIGNON à
VOUZERON organisée par le syndicat CGT de
l'établissement avec le soutien de l'Union locale CGT de Vierzon et de
l'Union départementale du Cher
Jeudi 28 janvier 2010 à 16 h 30**

Diaporama sur Haïti, son histoire, plusieurs témoignages dont un militant CGT du Cher, réfugié politique haïtien, suivi d'un débat.

Adressez vos dons par chèque à l'ordre de :
« l'Avenir Social – Solidarité Haïti »
263, rue de Paris – case 419 93514 MONTREUIL Cedex

Un reçu sera adressé à chaque donateur (dons déductibles des impôts)
Vous pouvez aussi remettre vos dons à votre syndicat CGT ou à un militant de votre connaissance.

La CGT avec L'Avenir social lance un appel urgent à la solidarité de ses organisations, de ses adhérents, des salariés envers le peuple d'Haïti, victime d'un terrible tremblement de terre qui a détruit la plus grande partie de Port au Prince, la capitale.

La détresse chronique des Haïtiens est immense : à l'extrême pauvreté, qui affecte 80% de la population, ayant moins de deux dollars par jour pour vivre, s'ajoutent les destructions dues aux cyclones et inondations de l'an dernier, qui avaient fait un million de sans abris.

La destruction des infrastructures et des activités économiques, que la sortie de l'instabilité politique avait permis de construire ou relancer au prix de grands sacrifices de la population, et les pertes en vies humaines ont déjà des conséquences dramatiques pour ce pays, le plus pauvre des Amériques.

Face à cette tragédie, Haïti a besoin d'une aide internationale à la hauteur non seulement des besoins humanitaires immédiats, mais aussi pour reconstruire le pays et le sortir de la pauvreté chronique.

Haïti avant le séisme

9 millions d'habitants, dont 2 dans la capitale Port au Prince

- ▀ Population très jeune : 42,4% ont moins de 14 ans.
- ▀ Mortalité infantile : 71,65 pour mille.
- ▀ Espérance de vie : 53 ans.
- ▀ Taux de séropositivité : 5,6% **Pays le plus pauvre des Amériques.**
- ▀ 80% de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté soit moins de 2 dollars par jour (le dollar est inférieur à l'€).
- ▀ 65% de la population était au chômage.
- ▀ 60% de la population est analphabète.
- ▀ Plus de 2 millions de Haïtiens sont émigrés (Etats Unis, Canada, République Dominicaine, Guadeloupe, Guyane, France métropolitaine).

Des conditions de vie infrahumaines pour le plus grand nombre, par absence de services publics et des réseaux :

- ▀ Pas d'eau potable.
 - ▀ Pas d'assainissement.
 - ▀ Pas d'électricité La « classe moyenne » a construit des citernes que l'on remplit par camions, Elle a des groupes électrogènes car la fourniture d'électricité est aléatoire surtout depuis la privatisation d'Electricité d'Haïti.
- Une histoire tourmentée, des gouvernements sous domination étrangère.
- ▀ Sous domination espagnole puis française, Haïti conquiert son indépendance en 1804, mais le pays paiera sa libération en payant à la France une indemnité de 150 millions de francs or pendant plus d'un siècle.
 - ▀ 1915 – 1934 : les Etats Unis occupent militairement Haïti
 - ▀ 1957 – 1986 : dictature des Duvalier père et fils qui règnent par la terreur sur Haïti qu'ils pillent systématiquement. La France et les Etats Unis ferment les yeux.
 - ▀ 1986 : une véritable insurrection populaire évince « Bébé Doc » (Duvalier) et Haïti, sous la pression des pays occidentaux, entre dans une phase de grande instabilité due aux refus des militaires d'accepter un pouvoir civil.
 - ▀ 1990 : élection à la présidence du père Aristide, déchu par le général Cédras. Celui-ci est obligé d'accepter le retour au pouvoir d'Aristide en 1994 (jusqu'en 1995), sous la pression du gouvernement américain (Clinton).
 - ▀ 1995 – 2000 : chaos politique arbitré par les Etats-Unis.

- ▀ 2000 : réélection à la présidence de Jean Bertrand Aristide qui à son tour sème la terreur et pille les maigres ressources de l'Etat.
- ▀ 2004 : Aristide est exilé en Afrique du Sud sous la pression des Etats Unis et de la France et, peu à peu, se met en place un gouvernement qui tente de stabiliser les institutions et reconstruire une économie en ruines.

Haïti après le séisme

Selon l'ONU 3,5 millions de personnes vivaient dans les zones dévastées par le séisme.

- ▀ La capitale Port au Prince serait détruite à 60-70%.
- ▀ 80 à 90% des édifices des villes de Léogane, Petit Goave et Grand Goave, Jacmel, à l'ouest de Port au Prince, plus proches de l'épicentre du séisme, se seraient écroulés.

Toutes les infrastructures, indispensables à l'organisation de secours, ont été touchées :

- ▀ La voirie de Port au Prince et les routes permettant de joindre les quartiers éloignés et les villes plus à l'ouest.
- ▀ Plusieurs hôpitaux de Port au Prince en partie effondrés.
- ▀ La caserne de pompiers de la capitale écroulée et en partie brûlée.
- ▀ Le port est ravagé et les containers projetés dans la mer constituent autant d'obstacles à l'accostage de bateaux porteurs de secours.
- ▀ Les radios ne peuvent plus émettre et les lignes téléphoniques sont coupées.

Et les bilans humains sont terribles :

- ▀ Enfants enfouis sous les décombres de leurs écoles
- ▀ Elèves infirmiers et infirmières enterrés sous les ruines de l'école
- ▀ Et des dizaines de milliers de morts anonymes ou connus

L'Etat haïtien est lui aussi dévasté :

- ▀ Le Palais présidentiel s'est effondré, de même que des ministères et l'Assemblée nationale.
- ▀ Une partie du gouvernement, de nombreux fonctionnaires ont disparu dans le séisme, sous les ruines des ministères.
- ▀ L'Etat haïtien, dont les finances sont notoirement très faibles, n'est pas en mesure de faire face à la catastrophe, d'autant moins que les « donateurs » internationaux qui, en 2004, après l'éviction d'Aristide, s'étaient engagés à aider à la reconstruction d'Haïti, n'ont pas ou que très partiellement tenu leurs promesses (exemple : la France).

Catastrophes à répétition :

- ▀ 1994 cyclones Gordon, 1.122 morts, plus de 1,5 millions de sinistrés.
- ▀ 2004 en mai, inondations faisant 2500 morts et 35.000 sans abri en septembre, cyclone Jeanne : 2754 morts et 315.594 sinistrés la ville de Gonaïves (au nord du pays) est la plus touchée.
- ▀ 2007 le passage du cyclone Noël se solde par 90 morts et 108.000 sans abri.
- ▀ 2008 en août, le cyclone Gustav touche terre et cause la mort de 85 personnes, essentiellement dans le sud est du pays et laisse 70.000 personnes sans toit.
- ▀ En septembre, le cyclone Hanna frappe provoquant la mort de 529 personnes et laisse 48.000 sans abri de plus.

-0-0-0-0-



Section syndicale de l'IMEB Syndicat Français des Artistes et Interprètes Union départementale des syndicats du Cher

**Les salariés de l'IMEB et des Intermittents du spectacle ont investi
le vendredi 22 janvier 2010 la Direction Régionale des Affaires Culturelles.**

Comme cela a été annoncé par la presse et différents articles sur le site Internet de l'Union départementale CGT du Cher (<http://www.ud18.cgt.fr>) ainsi que sur le site de l'IMEB (<http://www.imeb.net>), cet institut, reconnu Centre national de création musicale est menacé de fermeture suite à la décision du DRAC, antenne régionale du Ministère de la Culture et de la Communication. L'IMEB, (Institut International de Musique Electroacoustique de Bourges) est subventionné à 100 % par des fonds publics dont 70 % par le Ministère de la Culture et de la Communication et pour le reste par le Conseil régional, le Conseil général du Cher et par la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique).

Nous rappelons qu'après un premier désengagement suivi d'un second en 2009 portant sur 32% de sa subvention, la délégation du Ministère en région (DRAC), sans concertation avec les autres partenaires institutionnels, a exprimé en troisième étape **sa ferme détermination pour fermer l'IMEB, Centre National de Création Musicale à Bourges**

Devant l'autisme du Ministère, les salariés de l'IMEB ont décidé d'investir les locaux de la DRAC Centre, 6, rue de la Manufacture à Orléans afin d'interpeller le Directeur de cette administration, Monsieur Jean-Claude VAN DAM pour qu'il accepte de revenir sur sa décision et qu'il engage une véritable concertation avec le personnel, les collectivités territoriales (Conseil Régional et Conseil Général du Cher) pour la poursuite de l'activité de l'IMEB dont le rayonnement national et international n'est plus à démontrer.

Des militants CGT, Intermittents du Spectacle de Tours et d'Orléans participaient également à cette action pour exprimer leurs revendications ainsi que des militants de l'Union départementale CGT du Cher et un militant de la FSU alors qu'une semaine d'action à l'initiative de la fédération CGT du spectacle vient de s'engager comme l'indique l'appel de la fédération CGT du Spectacle :

« Le 7 janvier dernier, à l'occasion de ses vœux au « monde de la Culture », Nicolas Sarkozy ne s'est comme à l'habitude rien refusé. Pour le Chef de l'Etat « *la soif de culture n'a jamais été aussi forte, le besoin de repères, d'évasion, de plaisir aussi. La crise ne fait que l'aiguiser [...] l'une des réponses à la crise c'est la culture* ».

Pendant que le Président de la République faisait état d'un « *bilan très positif* » du ministère de la culture, celui-ci était sérieusement affaibli avec la 1^{ère} phase de la Révision Générale des Politiques Publiques et un budget au mieux en stagnation. Père mène le gouvernement avait tenté de brader les monuments nationaux, à Bercy, Eric Woerth signifiait aux opérateurs de l'Etat qu'il avait convoqués que « l'Etat ne peut pas être le seul à faire des efforts » et que donc l'arsenal de la deuxième phase de la RGPP allait leur être imposé : ainsi les musées (dont Beaubourg) et les théâtres nationaux (dans un premier temps ?) allaient se voir appliquer des mesures aveugles, telles que contrats de performance, non remplacement d'un départ sur 2 à la retraite ...

Rien ne définit mieux cette véritable privatisation de la politique publique que le passage de son discours où il exécute les Entretiens de Valois en une phrase « *ces concertations ont été très utiles, il faut maintenant passer à l'acte* » pour se répandre sur plusieurs pages sur les propositions démagogiques du Conseil de la création artistique qu'il préside lui-même et qu'anime Marin Karmitz. Tout cela pourrait conduire au fatalisme, mais deux annonces à la fin du discours montrent que nos précédentes mobilisations ont payées : « *la totalité du budget de la culture sera dégelée en 2010* » (suppression du gel de 5%, décidé auparavant, sur tous les financements de l'Etat) et « *toutes les collectivités territoriales continueront à exercer leurs compétences culturelles.* »

C'est pourquoi la Fédération Cgt du Spectacle appelle à poursuivre et amplifier les mobilisations en proposant une semaine d'actions à Paris et en régions du 23 au 30 janvier, en convergence avec la Cgt du Ministère de la Culture, le Syndec et l'Ufisc. La charte élaborée l'été dernier en Avignon, confortée par l'Assemblée Générale du 21 septembre au Théâtre de Chaillot, est plus que jamais à l'ordre du jour :

- sur les questions sociales totalement ignorées (bien sûr) par Sarkozy comme la pérennisation et le développement des emplois artistiques et techniques ou l'expertise des propositions alternatives sur les annexes 8 et 10 de l'assurance chômage ;

- sur la suppression du « Contre Ministère » de Karmitz et sur la loi d'orientation et de programmation pour la Culture dont la préparation permettrait de débattre sur les questions en suspens telles qu'une nouvelle étape de décentralisation, un plan de relance et de développement des emplois, un soutien aux outils de production, l'élargissement des publics...

Face à la délégation CGT à Orléans, le Directeur Régional des Affaires Culturelles, « très courageux », s'est barricadé dans un bâtiment annexe, prétextant une réunion avec des représentants du ministère de la culture.

Cette action aura néanmoins amené Monsieur Mathieu GALLET, Directeur adjoint du Cabinet et Monsieur Jean-Claude VAN DAM, Directeur de la DRAC à proposer qu'une délégation soit reçue dans la prochaine période par Monsieur Georges-François HIRSCH, Directeur Général de la Création Artistique au Ministère de la culture.

Cela étant cette proposition, si elle laisse entrevoir un dialogue possible, ne peut nous rassurer pleinement car il y a urgence. **En effet, les coupes sombres imposées par le ministère dans sa subvention font que l'IMEB, si aucune solution n'est trouvée, risque d'être très rapidement dans l'impossibilité d'honorer salaires et factures.**

Il y a donc urgence à poursuivre, développer l'action et à l'élargir au delà du personnel, c'est-à-dire à l'ensemble des citoyens. Dans cette affaire les emplois et la diversité culturelle sont intimement liés.

**De nouvelles actions sont en préparation. Restons mobilisés !
Ne confondons pas les affaires culturelles avec la culture des affaires !**

Orléans, le 22 janvier 2010

Ce jour lundi 25 janvier 2010, les salariés étaient réunis en assemblée générale pour être informés du projet présenté par la direction.

Au cours de celle-ci les élus ont expliqué au personnel que nous avons le soutien de l'Union Départementale et de l'Union Locale CGT et que leurs représentants regardaient à la loupe le dossier Bussière.

Un représentant de l'Union Départementale CGT du Cher est d'ailleurs venu à la rencontre des militants de l'entreprise pour faire le point de la situation et réfléchir à l'ébauche d'un plan d'action syndicale impliquant le syndicat de l'entreprise, l'Union locale CGT du Saint-Amandois et l'Union départementale CGT du Cher. Nous ne partons pas de rien puisque nous avons déjà fait des propositions.

Chacun connaît la situation : le groupe CPI a annoncé la suppression de 117 à 150 postes sous prétexte de modernisation de l'appareil productif.

Qu'on ne s'y trompe pas : la CGT n'est pas opposée à la modernisation et aux progrès technologiques bien au contraire. D'ailleurs, cela fait 14 ans que le syndicat CGT Bussière réclame les investissements nécessaires à la modernisation du parc machines. La direction est restée toutes ces années sourdes à nos revendications.

La modernisation, cela s'anticipe et cela implique :
- un plan de formation du personnel bien en amont,
- la reconnaissance des nouvelles qualifications en termes de salaire.

Aujourd'hui, tout d'un coup, la direction du groupe nous annonce la grande modernisation mais à la clé, la suppression de la moitié des effectifs.

C'est inacceptable !!!

Qu'on nous comprenne bien : il n'est pas question pour la CGT de s'opposer au départ en retraite anticipée des personnes ayant accompli une longue carrière.

Ils ont bien mérité de partir, mais pas au chômage !!!

Par contre, un plan industriel digne de ce nom implique que ces départs soient remplacés par des embauches de salariés plus jeunes.

La direction dit qu'elle ne veut pas engager le processus de manière brutale et déclare nous donner un délai de 2 ans pour négocier. Nous en prenons acte. La CGT,

aidée par les experts qui suivent le groupe et l'entreprise mettra à profit ce temps pour élaborer des propositions alternatives. Nous entendons utiliser toutes les prérogatives des institutions représentatives du personnel (CHSCT, Comité d'Entreprise, Délégué du Personnel, etc.).

Cela ne suffira pas, la mobilisation du personnel et de la population sera nécessaire.

Maintenir et développer le potentiel industriel du Saint-Amandois et du département du Cher.

L'industrie, c'est ce qui fait vivre un pays. C'est l'industrie que produit des richesses et qui par là permet le financement des services (éducation, santé, recherche, protection sociale et retraites).

C'est pourquoi l'avenir de BUSSIÈRE n'est pas l'affaire des seuls salariés de l'entreprise mais de toute la population locale car **la réduction des effectifs chez BUSSIÈRE, même avec la modernisation annoncée aurait un impact très négatif sur l'économie locale, départementale et régionale.**

Les salariés de BUSSIÈRE n'ont pas à payer l'irresponsabilité et la cupidité de la direction qui n'a pas investi depuis 14 ans.

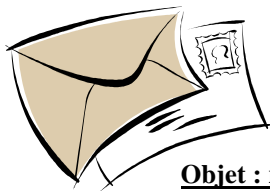
Toutes les parties doivent être impliquées dans la recherche d'une solution industrielle et sociale positive pour tout le monde :

- Les salariés et tous leurs représentants syndicaux,
- Les organisations syndicales départementales, locales et celles implantées dans l'entreprise,
- Les élus locaux, départementaux et régionaux
- Le ministère de l'industrie car il ne faut pas oublier que c'est avant tout les banques et les grands groupes qui ont bénéficié de l'argent public sans que cela sauve un seul emploi industriel.
- Les représentants du groupe bien évidemment.

Nous ne pouvons admettre que les dirigeants de quelque groupe que ce soit pressent une entreprise comme un citron pendant des années et qu'ensuite, ils laissent à la collectivité locale le soin d'amortir les dégâts sociaux.

La direction a accepté de s'exprimer devant l'ensemble du personnel début février. Cette initiative bien que louable ne nous rassure pas du tout puisqu'elle annonce un appauvrissement du tissu industriel Saint-Amandois. **Rassemblons-nous tous pour qu'il en soit autrement !!!**

Saint-Amand, le 25 janvier 2010



Lettre ouverte du Syndicat CGT au Directeur du Centre Hospitalier de Vierzon

Objet : revendications CGT

Monsieur le Directeur,

Suite au préavis de grève déposé sur le plan national par notre organisation syndicale CGT en date du 21 janvier 2010.

Nous avons l'honneur de vous interpeller à cette occasion concernant plus particulièrement les conditions de travail de l'ensemble du personnel de votre établissement.

Nous renouvelons la volonté des personnels en lutte, de voir s'ouvrir avec vous, de véritables négociations et exigeons des réponses concrètes aux demandes insistantes des agents à savoir :

Nous exigeons :

- Un véritable plan emploi formation,
- Reconnaissance des qualifications des agents.
- La titularisation et la résorption des emplois précaires
- Le remplacement de tous les départs (retraites, mutation, etc...).
- La remise des médailles d'ancienneté et les jours s'y rapportant.
- Des moyens efficaces pour l'encadrement afin qu'il puisse mener à bien sa mission.
- La récupération des heures dues antérieures ou leur paiement, au choix des agents sans date butoir.
- Le retrait de l'obligation d'ouvrir un CET.
- Le respect du guide du temps de travail.
- La défense et le maintien des accords locaux.
- Le remplacement immédiat de toutes les absences du personnel.
- La création d'un pool de remplacement du personnel en quantité suffisante.
- Que la qualité des soins envers les patients soit respectée.

Nous vous rappelons que les personnels ont pour mission de soigner ou d'accompagner socialement des personnes fragilisées, ils sont au service de la population. Pour les satisfaire, les patients doivent pouvoir retrouver un peu plus d'écoute, de relationnel, de soins de qualité, mais aussi des conditions d'accueil acceptables.

Le manque d'effectif est criant, c'est une évidence.

On a l'impression de revenir avant-guerre, on vit toujours dans l'urgence, (il n'est pas rare pour certain personnel de faire 8h sans se rendre aux toilettes !)

Les glissements de tâches sont de plus en plus courants et tout le monde doit faire de tout.

Les personnels continuent de cumuler des heures supplémentaires de part leurs rappels sur repos.

L'amplitude horaire n'existe presque plus, tout est dérogatoire, il n'y a plus de loi, les agents sont corvéables à merci ! Sans cesse, on rappelle le personnel à leur domicile pour leur demander de revenir travailler. C'est à ce prix que notre hôpital tourne quand même. C'est inacceptable !

La plupart des agents ont peur du « pépin » que l'on sait inéluctable, même avec toute la rigueur du monde, ils évitent la catastrophe continuellement en se disant, « la prochaine fois j'y aurais droit ! ».

Concernant le dialogue social, que dire ? Il est inexistant ! Les organisations syndicales ne sont pas informées sur les mesures qui sont parfois mises en place dans notre établissement.

Les instances ne sont pas non plus consultées sur les changements de roulement dans les services ou d'horaires, etc.. nous l'apprenons par hasard.

Cette façon de passer en force ces mesures sont aux antipodes de l'attente des salariés.

Nous souhaitons vivement une amélioration expresse des conditions de travail en générale du personnel hospitalier de Vierzon et de la maison de cure médicale de la Noue.

Par ailleurs, nous demandons à ce que cette désorganisation interne et grandissante au sein de notre établissement soit enfin résolue. Ce manque de visibilité met en danger les missions que chacune et chacun d'entre nous doit accomplir au service de la population.

Nous rappelons que les structures de base de l'hôpital sont des structures de soins avant d'être des structures de gestion.

Dans l'attente d'une réponse rapide,

Nous restons, pour le moment disponible pour toute rencontre afin de satisfaire aux revendications des personnels.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

P/La CGT
Le secrétaire général
Jean-Claude HOUBION

La musette est pleine !



Le lundi 25 janvier, le directeur du Centre Courrier de Vierzon a « ordonné » aux facteurs de faire du travail supplémentaire. Déjà surchargé de boulot, ils ont tous refusés et se sont vu signifié le lendemain, la prise d'1/30^e de leur salaire alors que leur tournée avait déjà été faite. C'en était trop pour eux !

En ce mardi 26 janvier, les facteurs « quartier lettre » ont décidé de partir en grève illimitée (95 % de grévistes) afin d'engager de véritables négociations sur la base de leurs revendications.

La Direction, après avoir refusé dans un premier temps de les recevoir, a convoqué les facteurs grévistes pour discuter avec eux de leurs revendications.

En cette année 2010, et c'est une première, tous les Centres Courrier du département vont être réorganisés, avec à la clé, une suppression massive d'emplois (147 prévus sur l'ensemble des Centres Courrier du Cher, de l'Indre et de l'Indre et Loire)



Section Syndicale des Retraités et Veuves du Syndicat CGT ENERGIES 18

MOTION des Agents EDF-GDF en INACTIVITE de service
sur le département du Cher et en limite de la Nièvre et du Loiret
remise au représentant de M. ROPARS, Directeur Territorial à Bourges et à Madame le Préfet du Cher

Les agents d'EdF/EdF en inactivité de service sur le département du Cher et en limite de la Nièvre et du Loiret, une nouvelle fois rassemblés dans l'action ce 21 janvier 2010, s'adressent au représentant des employeurs EdF-GdF et au gouvernement pour exiger les réponses favorables à leurs justes revendications.

- Versement du rattrapage de 0,6 % des pensions de l'année 2008 comme accordé par le gouvernement aux retraités du régime général du fait de la dérive des prix constatée en 2008 (la clause de revoyure prévue dans l'accord salarial 2008 n'a pas bénéficié aux retraités des Industries Electriques et Gazières).
- Pas de pension inférieure au SMIC.
- Augmentation des retraites de 200 € mensuels, pour tous, pour rattraper les pertes cumulées des dernières années.
- Indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen.
- Pension de réversion à 75 % du montant de la pension du conjoint.
- Egalité d'accès aux soins de qualité pour tous.
- Des services publics de qualité et de proximité qui permettent le lien social et évitent l'exclusion des personnes isolées.
- Prise en compte des campagnes doubles pour les anciens combattants d'Afrique du Nord.
- Financement solidaire de la protection sociale à hauteur des besoins, ce qui inclut la prise en charge de la perte d'autonomie.
- Suppression de toutes les franchises médicales et du forfait hospitalier.
- Mise en place réelle des moyens et du personnel nécessaires au bon fonctionnement de la CAMIEG et de ses antennes.
- L'égalité de prise en charge par les entreprises du financement de la santé des agents en activité et en inactivité.
- Le retour au fonctionnement de la sous commission prestations pensions.
- La négociation qui s'ouvre sur la couverture supplémentaire maladie doit faire émerger l'égalité de traitement entre actifs et inactifs sur les droits comme sur le financement.

Bourges, le 21 janvier 2010



FORMATION SYNDICALE

↳ Niveau 1 organisé par l'UL de Bourges du 15 au 19 Mars

↳ Stage des Formateurs du 22 au 26 Mars

↳ Stage PRUDIS du 29 Mars au 2 Avril

↳ Journée d'Etude Régionale le Mardi 23 Février

sur le thème « Prévention de la Santé au Travail »

Déposez vos congés éducation UN MOIS avant le début de la formation auprès de vos directions et de l'UD.

Résultats des élections à MBDA qui se sont déroulées également le 3 décembre.

Elections CE TITULAIRES (Tous collèges)		
	Voix	% représentativité
Inscrits	1427	
Votants	1232	86,33 %
Exprimés	1191	96,67 %
Nuls	41	3,44 %
CGT	319	26,78 %
CFDT	126	10,58 %
CFTC	150	12,59 %
CFE/CGC	313,8	26,35 %
FO	282,2	23,69 %

Elections DP TITULAIRES (Tous Collèges)				
	Voix	%	Dif. Voix	%
Inscrits	1427		- 370	
Votants	1230	86,19 %	- 322	- 0,17 %
Exprimés	1180	95,93 %	- 315	- 0,39 %
Nuls	50	4,07 %	- 7	0,39 %
CGT	348	29,49 %	- 89	0,26 %
CFDT	119	10,08 %	- 69	- 2,49 %
FO	289	24,49 %	- 102	- 1,66 %
CFTC	149	12,63 %	14	3,60 %
CGC	275	23,31 %	- 69	0,30 %

SOUSCRIPTION UD 2009

Après recherche et vérification des talons des billets de la souscription de l'UD et du tirage effectué, il s'avère que le chèque cadeau de 300,00 € (1^{er} lot) a été vendu dans l'entreprise florentaise « Wagon automotive ».

Si le but de notre souscription est de contribuer à de meilleures finances de l'UD pour une activité maximale, nous avons toujours eu le souci de proposer des lots convenables qui soient largement répartis.

Aussi, nous souhaitons que l'heureux gagnant de ce chèque cadeau (billet n° 10174) se présente avec son ticket à l'Union Départementale – 8 Place Malus à Bourges afin de retirer son lot.

Fraternellement.

Pour la CFC
Le Président
M. Chollet



La brochure « Le Mouvement Ouvrier du Saint-Amandois » est disponible.

Vous pouvez venir vous la procurer à notre siège 8 Place Malus 18000 BOURGES ;

Son prix de vente est de 6 €. (+ les frais de port si adressée par courrier)